



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mardi 21 mars 2023 à 14h00

Procès-Verbal N°598

Président : Michel Vachetta

Présents: Annie Brault, Dan Marchal, Michel Vachetta, Gérard Bouat, Daniel Guillard, Gilbert Reppelin.

Excusé : Bernard Buosi.

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2022/2023, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle

« ... Laurafoot ». Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la catégorie, la poule et l'horaire du match.

U10 / U11

Courriers de Gières et Abbaye

La commission valide vos demandes d'échange de poule. En U10, poule Grésivaudan, Gières est remplacé par Abbaye et passe en poule A Grenoble/Fontaine à la place de l'Abbaye.

Retour des feuilles de plateau : à ce jour, seuls 60% des clubs ont retourné ces feuilles par FAL sur footclubs. Il est donc demandé aux autres clubs de respecter cette procédure sous peine de sanctions financières.

Daniel Hugot, tel 06.45.65.86.42.

Pour le secteur Voiron, Nord Isère et Vienne : Patrice Gallin, tel 06.70.93.82.68.

U13

Challenge Festival National U13 : Finale

Les 16 clubs finalistes ont reçu en fin de semaine un dossier complet ou sont données toutes les infos concernant cette finale. Il est donc demandé aux clubs concernés d'en prendre connaissance et respecter les directives indiquées.

Challenge Festival départemental : Le quatrième et dernier tour ouvert à toutes les équipes aura lieu le 1° Avril.

Il est rappelé à tous les clubs participants que les rencontres doivent être précédées de l'épreuve du défi jonglage, la feuille de reporting de ces jonglages devant être retournées avec la feuille de match au district.

Championnat : Des contrôles de feuilles de match et FMI, permettent le constat suivant concernant les équipes réserves de certains clubs : utilisation de nombreux joueurs évoluant dans les équipes supérieures.

Certes le règlement des championnats de jeunes article 5 précise que l'article 22 ne s'applique pas dans cette catégorie.

Cependant l'éthique qui sied à cette compétition est remise en cause. La commission demande donc aux clubs concernés par cette pratique douteuse de jouer le jeu afin de ne pas fausser les classements du championnat.

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

U15

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U17

D1 : J14 : Le match ISLE ABEAU / DOMARIN est reprogrammé au 8 avril 2023.

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.

U20

D2, Poule Haute :

Suite décision de la commission des règlements, la rencontre Salaise-Rhodia / Bozel est reprogrammé au 8 Avril.

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

VETERANS.

Responsable : Gilbert Réppelin. : 07.86.40.95.23

Le président

Michel VACHETTA

La secrétaire

Annie BRAULT